



YOUNG MEN ACTION FOR EDUCATION

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 26 JANVIER 2023

L'Ong **YOUNG MEN ACTION FOR EDUCATION « YMAE »** note avec beaucoup d'intérêt, la confirmation du voyage du Souverain Pontife, le Pape François en République Démocratique du Congo RDC, après le dernier rendez-vous qui a été reporté pour des raisons de santé.

A cette occasion, **YMAE Ong** salue l'engagement désintéressé de l'Église Catholique Romaine en faveur de l'éducation de qualité pour le bien-être des apprenants en RDC. Elle demeure à ce titre parmi les rares confessions religieuses qui assurent une gestion scolaire caractérisée notamment par la rigueur et la discipline. A ce sujet, félicite aussi, les mérites des établissements d'enseignement catholique pour le sérieux. Il s'agit notamment, au niveau de l'ESU¹, de l'Université Catholique au Congo où la formation est assurée dans la discipline absolue pour l'élite de demain. C'est aussi le cas, pour la plus part des écoles Conventionnées et privées catholiques au niveau de l'EPST².

YMAE Ong en sa qualité de mouvement de la Société civile thématique éducation initiateur de la campagne de lutte contre le monnayage de/dans l'enseignement – marchandisation et privatisation de/dans l'éducation dénommée : « **ECOLE EZA MOMBONGO TE !** » : Attendez *l'école n'est pas un outil commercial* », ayant pour mission la défense et la promotion de l'éducation comme droit reconnu à chaque individu et valeur universelle à protéger, attend par cette mission, à l'occasion du séjour de sa Sainteté le Pape François en RDC, faire parvenir à travers la presse tant nationale qu'internationale les préoccupations ci-dessous qui sont destinées au Gouvernement, aux Evêques de la **CENCO**³ ainsi qu'au Souverain Pontife dont voici :

1. Nécessité d'examiner afin d'améliorer certaines dispositions protocolaires qui sont ou seront, éventuellement prises, étant donné que priver l'accès à l'école/université aux enfants/étudiants à l'occasion de la visite Papale est une violation du droit à l'éducation. A cet effet, **YMAE Ong** rappelle au Gouvernement et au Saint Siège, le principe universel de la primauté de l'intérêt supérieur de l'Enfant dont ils ne peuvent en aucun cas se sentir dédouaner ;
2. Utilité pour l'Église Catholique Romaine, partenaire social important, compte tenu des risques éventuels que certaines des dispositions des accords spécifiques signés avec le Gouvernement RD Congolais comportent notamment, celles ayant pour nature et/ou conséquence, de renforcer la privatisation de l'enseignement et la marchandisation de l'éducation en RDC, si pas d'annuler, de revoir et/ou d'améliorer ces Accords spécifiques en vue de tenir compte des risques d'aggravation de privatisation et de marchandisation, principale cause des discriminations et des inégalités dans l'éducation ;

¹ « ESU » Enseignement Supérieur et Universitaire

² « EPST » Enseignement Primaire, Secondaire et Technique

³ « CENCO » Conférence Episcopale Nationale du Congo

3. Nécessité pour l'Église Catholique Romaine de se pencher à fond sur la problématique des subventions des congrégations et des diocèses pour leur fonctionnement, afin d'assouplir et d'alléger sensiblement le fardeau des ménages au financement indirects de ces derniers. Lesquels pèsent sur les établissements d'enseignement secondaire et technique à travers les frais de scolarités, y compris dans certaines écoles primaires où nous avons documenté quelques cas de perception et ce, en violation des dispositions prises dans le cadre de la mise en œuvre de l'accès gratuit au niveau primaire ;
4. Souhaite voir l'Église Catholique Romaine s'opposer, à des actes de violation des libertés publiques contre les enseignants ne professant la foi catholique. Aussi, interdire publiquement les pratiques de perception/ponctions obligatoires/systématisées des dîmes sur des salaires et primes des enseignants, sans leur consentement tel qu'observé actuellement en RDC, dans le chef de plusieurs confessions religieuses partenaires éducatifs ;
5. Voir à nouveau l'Église Catholique Romaine relancée les investissements dans la construction des écoles à vocation et à intérêt public, plutôt que le développement des écoles privées catholiques tel qu'observé dans certaines paroisses et dans l'enceinte de certaines grandes écoles publiques conventionnées morcelées pour cette fin ;
6. Dans la même optique, **YMAE Ong** souhaite voir l'Église Catholique Romaine, **fort de son engagement pour le bien-être des vulnérables**, soutenir l'expansion et le développement de la formation professionnelle et métiers par la construction des centres de formation professionnelle à travers toute l'étendue du territoire national de la RDC, avec un accent particulier dans des zones de conflit ;
7. Voir l'Église Catholique Romaine s'organiser davantage, en vue de procéder aux sanctions sévères contre certains Religieux qui, bafouant l'Autorité établie, tant au niveau de l'Église que vis-à-vis de l'État pouvoir organisateur de l'Enseignement en RDC, excellent tant dans le mépris et violation des instructions officielles que dans les actes de violation du droit à l'éducation ;
8. Voir le Pape interpellier certains responsables locaux de l'Église et impliqués dans la gouvernance scolaire à des différents niveaux, dans des pratiques de nature à commercialiser/marchander/privatiser d'une part l'éducation et d'autre part, des espaces scolaires et terrains d'écoles à des fins autres que pour celles que ces espaces ont été régulièrement acquis.

De ce qui précède, **YMAE ONG** envisage la possibilité et la nécessité d'organiser des manifestations publiques dont des sit-in et autres activités pendant les séjours du Pape à Kinshasa et ce, dans des différents sites où les activités sont prévues, en vue de faire entendre sa voix.

Fait à Kinshasa, le 26 Janvier 2023

BONDEDI ELEYI Serge



Secrétaire – Général et Représentant juridique